**Annexe III**

Fiche de renseignements sur les candidats postulant au Comité des droits de l’enfant

**Nom et prénom:** Beloff, Mary

**Date et lieu de naissance:** 17 novembre 1967, Buenos Aires

**Nationalité:** argentine

**Langue(s) de travail des Nations Unies**: Espagnol (langue maternelle); Anglais (C1); Français (B2)

**Situation/fonction actuelle:** [[1]](#footnote-1)

Professeure de droit pénal et de droit de procédure pénale, Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires, 2013-présent.

Directrice de recherche, Droits des filles dans le système de justice juvénile, Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires, 2019-présent.

Procureur général chargé de la politique pénale, des droits de l'homme et des services communautaires, Argentine, depuis 2007, nommé après une compétition ouverte, avec l'accord ultérieur du Sénat de la République.

**Principales activités professionnelles, en particulier dans le domaine des droits de l’enfant:**

Membre du conseil consultatif international, *Étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté*, 2018/2019.

Conseiller principal, Oaxaca, Chihuahua, Nuevo León et Zacatecas, lois sur la justice des mineurs et Codes de Procédure Pénale, 2005/2007; conseiller, Paraguay, Code de l'enfance et de l'adolescence et Loi sur l'adoption, 1995/1998; Guatemala, Comité des droits de l'enfant, Code de l'enfance et de l'adolescence, 1993; El Salvador, Loi sur la justice des mineurs, 1993.

Membre du conseil consultatif des ONG, *Étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants*, 2003/2006.

Spécialiste des Droits de l'enfant, Commission interaméricaine des droits de l'homme, OEA, 2002/2003.

Conseiller juridique, UNICEF TACR, Protection de l'enfance, 1997/1999; UNICEF République Dominicaine, Protection de l'enfance, 1999; UNICEF Honduras, Protection de l'enfance, Code de l'enfance et de l'adolescence, 1996/1999; UNICEF Argentine, Protection de l'enfance, 1996/1998.

Conseiller juridique, PNUD/UNOPS, Projet de réforme de la justice, Violence des jeunes et système de justice juvénile, 1998/1999.

Conseiller juridique, Banque interaméricaine de développement, Conditions de privation de liberté des enfants au Salvador, 1998.

Directeur académique, Centro de Estudios Legales de Infancia y Juventud, Argentina, 1994/2001.

**Etudes:**

Doctorat, *summa cum laude*, Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires, 2013; Dissertation: “Niños rigurosamente vigilados. Origen, crisis y refundación de la justicia juvenil en América Latina a partir del derecho internacional de los derechos humanos” [*Enfants rigoureusement surveillés. Origine, crise et refondation de la justice juvénile en Amérique latine à partir du droit international des droits de l'homme*].

LL.M., Harvard Law School, 1996; Dissertation: “Child rights and the resistance to the idea of punishment” [*Les droits de l'enfant et la résistance de l'idée de punition*].

J.D., avec mention, Faculté de droit de l’Université de Buenos Aires, 1991.

Licence en droit, Faculté de droit de l’Université de Buenos Aires, 1989.

Étudiant en sciences anthropologiques, Université de Buenos Aires, École des arts et des sciences, 1987/1991.

**Expertise pertinente sur les droits de l’enfant:**

En tant que figure universitaire de premier plan et activiste reconnu dans le domaine des droits de l'enfant dans toute l'Amérique latine, le Prof. Beloff a été chargée de dispenser une formation continue aux juges, aux procureurs, aux défenseurs publics et aux membres d'ONG pendant des années; et en tant que conseiller juridique sur les questions de la justice pénale et de droits de l'homme auprès de divers gouvernements et organisations internationales d'Amérique latine (UNICEF, BID, UNOPS, ILANUD, OEA, PNUD), elle a participé au processus d'adoption du droit international relatif aux droits de l'enfant au niveau national par le biais de réformes juridiques et institutionnelles dans toute la région. Dr. Beloff est responsable de la rédaction d'un grand nombre des législations latino-américaines modernes sur la protection de l'enfance et la justice des mineurs dans plusieurs pays. En tant que jeune professeur adjoint, elle a enseigné le premier cours sur la justice des mineurs et les droits de l'enfant à l'Université de Buenos Aires, où elle est devenue la première femme à occuper une Chaire de droit pénal et de procédure pénale. En tant que juriste, elle a apporté une contribution importante à la jurisprudence relative à l'application directe de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments internationaux dans le droit national et inter-américain.

**Liste des publications les plus récentes du candidat dans le domaine des droits de l’enfant:**

Auteur de plus d'une centaine d'articles scientifiques sur les droits de l'enfant, les droits de l'homme et la justice pénale, seuls les livres liés aux droits de l'enfant sont listés ci-dessous :

Beloff, Mary, *Derechos del niño. Su protección especial en el Sistema Interamericano* [*Les droits des enfants. Leur protection spéciale dans le système interaméricain*], Buenos Aires, Ad Hoc, 1re éd. 2018, 2e éd. 2019, 3e éd. 2022.

Beloff, Mary, *¿Qué hacer con la justicia juvenil?* [*Que faire avec la justice juvénile*?], Buenos Aires, Ad Hoc, 1ère éd. 2016, 2ème éd. 2022.

Beloff, Mary (Dir.), *Nuevos problemas de la justicia juvenil* [*Nouveaux problèmes de la justice juvénile*], Buenos Aires, Ad Hoc, 2017.

Beloff, Mary, *Protección a la niñez en América Latina. Fortalezas y debilidades* [*Protection de l'enfance en Amérique latine. Forces et faiblesses*], Poder Judicial de Nuevo León, Monterrey, 2014.

Beloff, Mary (Dir.), *Estudios sobre edad penal y derechos del niño* [*Études sur l'âge pénal et le droit des enfants*], Buenos Aires, Ad Hoc, 2012.

Beloff, Mary (Dir.), *Convención sobre los Derechos del Niño comentada, anotada y concordada* [*Convention relative aux droits de l'enfant commentée, annotée et concordée*], Buenos Aires, La Ley, 2012.

1. Il y a lieu de noter que les membres du Comité des droits de l’enfant doivent participer chaque année à trois sessions (janvier/février, mai/juin et septembre/octobre) d’une durée de trois semaines chacune; en outre, aussitôt après chaque session, un groupe de travail de présession se réunit pendant cinq jours ouvrables afin de préparer la session suivante. Le Comité siège donc à Genève au total 12 semaines par an. [↑](#footnote-ref-1)